

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ « DROIT FISCAL POLYNÉSIE »

Objectifs et compétences développées

Cette formation, sanctionnée par un certificat d'université, offre aux auditeurs (salariés, avocats, etc) un panorama du droit fiscal polynésien et de ses nombreux particularismes avec notamment le dispositif de défiscalisation.

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

TROIANIELLO Antonino
Maître de conférences de
droit public
à l'UPF

Intervenant :
DEXTER Warren
Doctorant à l'UPF
Ancien cadre de la DICP

Public et conditions d'accès

Professionnels ayant déjà acquis des notions de fiscalité (comptables, avocats, juristes d'entreprises), étudiants en droit souhaitant approfondir leurs compétences en droit fiscal, titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficiaires d'une validation des acquis professionnels.

Débouchés

Emplois de comptables dans les services comptables et financiers des entreprises privées.

Organisation pédagogique

Cours du soir : théorie et travaux pratiques

➤ CALENDRIER

Formation ouverte
à la demande pour un
minimum de 15 inscrits

Durée

40 heures

Cursus

UE 1 – Panorama de la fiscalité polynésienne (20 heures)

- Les sources du droit fiscal polynésien
- Les services en charge de la fiscalité polynésienne
- Le processus d'élaboration du droit fiscal polynésien
- Présentation sommaire des divers impôts, droits et taxes
- Les dispositifs d'incitation fiscale

UE 2 – Contrôle, recouvrement et traitement des litiges fiscaux (20 heures)

- Le contrôle de l'impôt
- Le recouvrement de l'impôt
- Régimes gracieux et contentieux de l'impôt

Validation : Contrôle continu

Frais de formation :

70 000 F CFP

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française